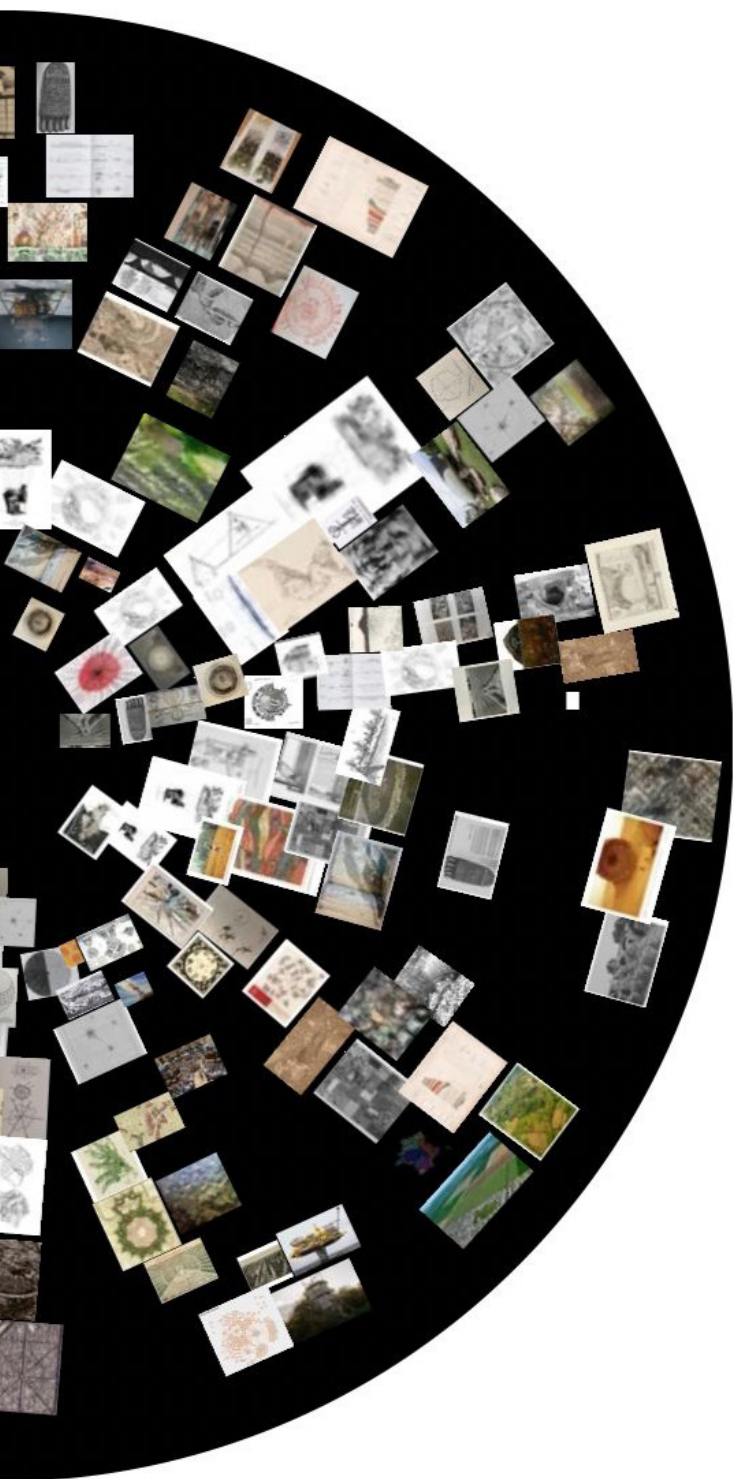


colloque

# L'ARCHITECTURE À L'ÉPREUVE DE L'ÉCONOMIE DU SOL



# ENSASE

## 18-19 JUIN 2026

École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne  
Université Jean Monnet, 1 rue Buisson BP 94, 42003 Saint-Étienne Cedex 1  
st-etienne.archi.fr +33 (0)4 77 42 35 42

colloque  
L'ARCHITECTURE À L'ÉPREUVE  
DE L'ÉCONOMIE DU SOL

**Colloque interdisciplinaire coorganisé par le laboratoire ECLLA – Étude du Contemporain en Littérature Langues et Art (Université Jean Monnet, Saint-Étienne) et l'unité de recherche A&T – Architectures et Transformations (École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne – ENSASE), en partenariat avec le Centre Jean Pépín (École normale supérieure – ENS – PSL) et le musée de la Mine de Saint-Étienne, sous la coordination de Marie Clément (ENSASE, ENS – PSL), Manuel Bello Marcano (ENSASE, ECLLA) et Laurence Ravoux (ENSASE, A&T), accompagné·es d'étudiant·es de Master 1 de l'ENSASE (Laura Caballero, Yuliana Cano Cano, Timeo Chatagnon, Veronica Gomez Oquendo, Jala Ida-Ali, Julieta Londono Zapata, Jimena Lopez Usuga, Chloé Patural, César Perrin, Berta Pujol, Salomé Raïgosa Giraldo, David Alejandro Rodríguez Saboga, Malaurie Tuffery, Mya Vindret).**

**École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, 1, rue Buisson 42000 Saint-Étienne**  
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Le sol est une interface majeure des écosystèmes. Ce constat, aujourd'hui largement partagé, traverse l'ensemble des sphères médiatiques, du monde scientifique au monde politique. La prise de conscience du sol comme régulateur de l'habitabilité de la Terre a émergé grâce aux travaux de la sédimentologue américaine Gail Ashley (1998) et à sa notion de *Critical Zone*, introduite en France par le géochimiste Jérôme Gaillardet (2023) et promue par le sociologue Bruno Latour (2014). Toutefois, le sol comme objet scientifique émerge dès l'observation de « l'humus des forêts », notamment sous l'impulsion du forestier danois P. E. Müller, co-fondateurs de la pédologie, qui développe dès 1879 une approche pédogénétique de la formation des sols et des relations sol-végétation (Müller, 1889). La conceptualisation des *horizons du sol* est, quant à elle, associée aux travaux de F. A. Fallou, avocat, spécialiste des sols. C'est cependant au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le géologue russe V. V. Dokoutchaïev, que le sol devient pleinement un objet scientifique autonome.

Aujourd'hui, c'est dans les domaines de l'économie de l'environnement, du droit de l'environnement ou encore de la philosophie environnementale que le sol constitue un thème particulièrement fertile, témoignant à la fois de la vitalité et de la complexité du sujet, ainsi que de la pluralité des questions qu'il soulève.

Le sol ne doit plus être négligé : il a besoin de soin, il ne peut soutenir plus avant les contraintes contemporaines de sa transformation déraisonnée et déraisonnable : imperméabilisation, industrialisation, bétonisation, consommation, altérations plus ou moins durables. La Communauté européenne l'a acté en 2013, en formulant un nouveau paradigme de la planification des territoires à travers la recommandation « No Net Land Take » (NNLT), l'horizon 2050. Ce concept n'est pas sans rappeler celui de la « prise de terre » (*Landnahme*), développé par Carl Schmitt dans *Le Nomos de la Terre dans le droit des gens du Jus publicum europaeum* (Schmitt, 1950). *Landnahme* exprime le sens premier de *nomos* (du grec νόμος), qui signifie à la fois « prise » (*Nehmen*), « partage » (*Teilen*) et « pâturage » ou « usage » (*Weiden*).



La France, assez pionnière et volontaire, s'est lancée dans l'action préconisée par l'UE et a choisi de traduire NNLT par Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Cet acronyme apparaît dans la loi dite *Climat et Résilience* (Loi n° 2021-1104 du 21 août 2021). Mais la notion d'artificialisation des sols est déjà présente dans la politique productiviste française de l'après-guerre, avec l'intention de décrire et de mesurer les états et l'évolution des surfaces des espaces non bâtis : naturels, forestiers, agricoles (ENAF) ; une notion donc qui « existe par la nécessaire mesure du monde dans la statistique publique » (Desrosières, 2014). Néanmoins, l'INSEE n'en entérine sa définition qu'en 2021 : « l'artificialisation est l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique, par son occupation ou son usage » (Site de l'INSEE). C'est avec cette spécification que le sujet de la sobriété foncière s'est imposé dans le débat législatif et politique français. Le premier décret d'application (décret n° 2022-763 du 29 avril 2022), relatif à la nomenclature de l'artificialisation, s'appuie sur la partition nationale binaire ENAF. Les surfaces y sont classées en huit catégories réparties en deux grandes familles, artificielles et non artificielles.

Trois paradigmes s'y consolident :

- Une partition bidimensionnelle assumée du sol, exprimée par le « métrisme carré » (Koolhaas, 2014).
- Une mobilisation totale des sols – une immobilisation, pourrait-on dire – confirmée, à la fois au service de la production de l'espace géographique (écriture de la Terre) et au service des secteurs de production de l'activité économique.
- Une dualité réaffirmée des deux économies traditionnelles du sol : l'une, se nourrir, tenue par l'activité agricole ; l'autre, résider, par l'activité immobilière. Cette mise à distance des « deux sœurs jumelles » que sont l'agriculture et l'architecture (Marot, 2019) correspond à un effacement de l'*oikos* grec (οἶκος), terme pointé dans les mots écologie et économie.

La mise en place du dispositif ZAN, pilier de la « sobriété foncière », soulève de nombreuses polémiques chez les responsables politiques locaux, les professionnels de l'immobilier et du BTP (Bâtiment et Travaux Publics). Le ZAN interroge les conditions de transformation du monde bâti et percute ainsi la commande architecturale. Ce sont ainsi les pratiques de conception, mais aussi la définition même de l'acte architectural – voire la discipline elle-même, *ars* par excellence – qui se trouvent questionnées.

Aujourd'hui, l'architecture, en tant que production de bâti, est largement assimilée au secteur du BTP dont elle dépend. Or, ce dernier a bien mauvaise presse face aux défis écologiques contemporains. Il est en effet reconnu comme responsable d'une part significative de l'érosion de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que des émissions de gaz à effet de serre. L'architecture se trouve ainsi prise dans un paradoxe, entre cette responsabilité qu'elle accepte d'endosser et les trois paradigmes précédemment cités, qu'elle subit et abandonne à d'autres acteurs. Cette situation l'empêche d'avoir un discours et un positionnement clairs dans le débat écologique concernant les sols.

En interrogeant le sol à l'épreuve de son économie, quelles pratiques de conception et quelles définitions de l'acte architectural émergent ? Quels autres paradigmes l'architecture peut-elle envisager afin de récupérer son rôle dans une pensée du sol ? Et, plus largement, comment les pratiques juridiques, artistiques, économiques et politiques permettent-elles de réfléchir à la responsabilité envers le sol ?

Ce colloque vise à croiser des recherches, enquêtes, expérimentations formelles ou théoriques, pour mettre à l'épreuve, par le débat, l'architecture comme économie du sol. C'est par le prisme des représentations que nous choisissons d'aborder cette question – la représentation étant entendue dans la variété de ses formes : textes, dessins, photos, récits, fictions ou encore expérimentations concrètes.

JEUDI 18 JUIN

## accueil

- 8h30** Café de réception à l'ENSASE
- 8h45** Allocution d'ouverture par les organisateur·ices du colloque et l'administration de l'ENSASE
- 9h00** Départ pour le musée de la Mine
- 9h30** Conférence introductive  
Anne LEFEBVRE  
ENS Paris-Saclay, Centre de recherche en design ENS-ENSCI  
**Des techniques du sol, au sol comme réalité technique**  
salle des expositions permanentes  
« L'aventure houillère »  
Musée de la Mine de Saint-Étienne
- 10h15** Départ pour l'ENSASE  
Les conférences se dérouleront en salle 219, atelier des premières années au 2<sup>e</sup> étage

L'ARCHITECTURE À L'ÉPREUVE DE L'ÉCONOMIE DU SOL

## panel 1

## LES SOLS ET L'ARTIFICE

## salle 219

Discutant Xavier WRONA  
ENSASE, ECLLA, UR A&T

- 10h30** Pierre CAYE  
CNRS, ENS, Centre Jean Pépin  
**De l'artificialisation des sols**
- 11h00** Jeanne FAUST-DEKEUWER  
École de la nature et du paysage de Blois  
**Paysages de l'après ZAN : dépasser l'outil réglementaire pour un projet de paysage dans la plaine du Forez**
- 11h20** Marie CLÉMENT  
ENSASE, Centre Jean Pépin - ENS, UR A&T  
**Luz et son double, l'architecture quand le sol se dérobe**
- 11h40** Gabriela LIZAMA  
ECLLA, UJM  
**Cartographie d'un estuaire envasé : histoires de sols en Rance maritime**
- 12h00** Discussions et échanges dans la salle
- 12h30** Pause buffet

JEUDI 18 JUIN

L'ARCHITECTURE À L'ÉPREUVE  
DE L'ÉCONOMIE DU SOL

## panel 2

HABITER  
LE MONDE

## salle 219

Discutante Marie CLÉMENT  
ENSASE, Centre Jean Pépin – ENS, UR A&T

## tableau 1

**pensées oikonomiques**

- 14h00** Alexandre ZABALZA  
Université de Bordeaux – ISCJ  
***Habiter la Terre par le droit  
Pour une approche domestique  
et oikonomique du droit***
- 14h30** Thomas WOODING  
Chercheur indépendant  
***L'architecture comme culture  
indirecte des friches***
- 14h50** Manuel BELLO MARCANO  
ENSASE, ECLLA, UR A&T  
Laurence RAVOUX  
ENSASE, UR A&T  
***Imaginaires du sol : penser l'architecture  
entre les images***
- 15h10** Pause

## tableau 2

**figures du sol et  
politiques terrestres**

- 15h30** Sarah VANUXEM  
Université Côte d'Azur / Sophia Antipolis –  
Agence française de développement  
***Clôturer et appauvrir le sol. Complaintes  
paysannes, de l'Angleterre à la Sardaigne***
- 16h00** Isadora PICARD  
ECLLA, UJM  
***Le sol invisible : décharges et territoires ignorés***
- 16h20** Maria Anita PALUMBO  
ENSAP Lille, LACTH  
***Oiko-nomie du seuil,  
architecture de la subsistance***
- 16h40** Discussions et échanges dans la salle
- 17h20** Pause
- 18h00** Visite apéritive de l'exposition des journaux  
de la série *Ius deambulandi*.  
Travail de recherche mené par Sarah Vanuxem  
dans le cadre d'une résidence à la Villa Medici  
entre 2022 et 2023.  
**salle 217**

VENDREDI 19 JUIN

L'ARCHITECTURE À L'ÉPREUVE  
DE L'ÉCONOMIE DU SOL

## panel 3

SOLS EN  
TENSION

## salle 219

Discutante Maria Anita PALUMBO  
ENSAP Lille, LACTH

8h45 Café de réception à l'ENSASE

9h00 Anthony LOISEL  
Laboratoire ACS, ENSA Paris Malaquais – PSL  
**Le territoire comme élément d'éducation  
environnementale dans l'enseignement  
de Giancarlo de Carlo**9h20 David ROBIN  
ENSACF, UMR Ressources  
**La sobriété foncière, source de nouveaux  
imaginaires et paradigmes : quelles incarnations,  
quelles représentations**9h40 Manon GILLES  
ENS, GTA, ETH Zürich  
**Représenter le sous-sol par des dessins hors-sol,  
Les projections « du point de vue de l'infini »  
dans l'industrie minière des années 1800**10h00 Xavier WRONA  
ENSASE, ECLLA, UR A&T, en dialogue  
avec Chloé PATURAL, étudiante du Master S7,  
Architecture in a World on Fire, ENSASE  
**Architecture in a World on Fire : mobiliser le savoir  
architectural pour soutenir la lutte contre la mine  
de lithium à Échassières**

10h20 Discussions et échanges dans la salle

11h00 Pause

11h20 Propos de clôture par Pierre CAYE  
CNRS, ENS Centre Jean Pépin

12h00 Buffet de clôture

## accès

École nationale supérieure  
d'architecture de Saint-Étienne  
1, rue Buisson 42000 Saint-Étienne

## contact

[marie.clement@st-etienne.archi.fr](mailto:marie.clement@st-etienne.archi.fr)[maud.peccoud@st-etienne.archi.fr](mailto:maud.peccoud@st-etienne.archi.fr)

**Manuel BELLO MARCANO** est architecte, docteur et HDR en sciences sociales ; membre de l'UR Architectures & Transformations et d'ECLLA (Études du Contemporain en Littératures, Langues et Arts). Au carrefour de la philosophie, de la sociologie de l'imaginaire et de l'architecture, ses publications interrogent les structures, les formes, les usages et les pratiques des imaginaires architecturaux, urbains et environnementaux. S'inscrivant dans le champ des « humanités environnementales », ses recherches portent sur les liens qui existent entre la pensée et les pratiques architecturales, l'animalité et la domestication.

**Pierre CAYE** est philosophe, directeur de recherche au CNRS où il a fondé le groupement de recherche international du CNRS « Savoirs artistiques et traités d'art de la Renaissance aux Lumières ». Lauréat de l'Académie française en 1996 et de l'Académie des sciences morales et politiques en 2009, il a dirigé le Centre Jean Pépin (UMR 8230, CNRS-ENS Ulm). Parti de Vitruve et de son traité *De architectura*, il noue, dans la tradition de Pierre Hadot, un dialogue entre la pensée antique et la situation contemporaine, mais à partir d'objets (les arts et les techniques) qui, jusqu'à maintenant, n'occupaient qu'une place marginale dans ce dialogue. À partir de ces recherches qui ont donné lieu à de nombreuses publications, Pierre Caye conduit, depuis quelques années, une réflexion sur la possibilité de donner une assise aux notions encore floues et ambiguës de « développement durable ou soutenable ».

**Marie CLÉMENT** est architecte, maîtresse de conférences à l'ENSASE en Théorie et pratique du projet architectural et urbain. Formée à l'ENSA Paris-Belleville puis au contact de l'architecte portugais E. Souto Moura, elle initie sa pratique de maîtrise d'œuvre en association avec l'architecte P. Pacheco dans le cadre d'un village déplacé suite à la construction du barrage Alqueva (Portugal). Ce travail, mené entre 1996 et 2007 a bénéficié d'une reconnaissance internationale et

a obtenu plusieurs prix européens d'architecture. Elle développe actuellement un doctorat sous la direction de Pierre Caye (Centre Jean Pépin, ENS-ED 540 : Esthétique, histoire et théorie des arts) qui porte l'intitulé « Ce que l'architecture doit au sol : pour une redéfinition de la discipline et de la pratique architecturale contemporaine au prisme de l'artificialisation, du droit et de la durée ».

**Jeanne FAUST-DEKEUWER** est diplômée de l'École Boule en design d'espace. Elle finalise actuellement son parcours de formation de paysagiste concepteur à l'École de la nature et du paysage.

**Manon GILLE** est doctorante en philosophie et en histoire de l'architecture (Laboratoire « Pays Germaniques », ENS Ulm ; GTA, ETH Zürich). Sa thèse porte sur les dessins de cristaux, de machines, de bâtiments et d'infrastructures minières, dans les traités scientifiques et techniques du début du XIX<sup>e</sup> siècle, en France et en Angleterre. Elle décrit et analyse les illusions d'optique que ces dessins, représentés « du point de vue de l'infini », ont suscité chez les différents dessinateurs et observateurs de l'époque.

**Anne LEFEBVRE** est agrégée de philosophie et maîtresse de conférences au DER design de l'École normale supérieure Paris-Saclay (Centre de recherche en design ENS-ENSCI). Spécialiste de la pensée de Gilbert Simondon à laquelle elle a consacré sa thèse de doctorat, ses recherches se déploient dans la double direction de la philosophie française contemporaine, notamment l'étude des relations entre vie et technique dans la perspective d'une écologie généralisée, et des questionnements que soulèvent les pratiques de conception du design et de l'architecture, entre normativités plurielles et transformations actuelles des systèmes de production.

**Anthony LOISEL** est architecte praticien (ESA, 2015), il a suivi à l'ENSA de Paris La Villette le DPEA Recherches en Architecture au sein du Laboratoire Architecture et Anthropologie (LAA). Installé à

Milan, il a simultanément développé une pratique professionnelle et approfondi personnellement ses recherches autour de l'œuvre de Giancarlo De Carlo. De retour en France à Saint-Etienne, il continue d'exercer en agence d'architecture. Il développe une thèse de doctorat dirigée par Guillemette Morel-Journal, à l'ENSA de Paris-Malaquais au sein du laboratoire ACS.

**Gabriela LIZAMA** est diplômée de l'ENS Paris Saclay en recherche en design où elle a également préparé le concours de l'agrégation en design et métiers d'art qu'elle a obtenu en 2024. Après un travail de recherche en Master portant sur l'envasement de l'estuaire de la Rance, elle développe un doctorat au laboratoire ECLLA à Saint-Étienne sous la direction de Manuel Bello Marcano. Ses recherches se concentrent aujourd'hui sur les Parcs naturels régionaux (PNR) en tant qu'outils de gestion et d'aménagement du territoire.

**Maria Anita PALUMBO** est anthropologue, docteur en anthropologie sociale et ethnologie de l'EHESS (2014) et maîtresse de conférences en Sociologie et Anthropologie à l'École d'Architecture et de Paysage de Lille. Ses recherches portent sur les situations urbaines en marge, sur le lien entre anthropologie et architecture, les processus et politiques de transformation des quartiers périphériques et défavorisés, les situations d'habitation qui mêlent planification et autoproduction des espaces par les habitants. Elle travaille actuellement à la définition d'une pensée critique sur l'espace domestique mettant en crise la frontière entre espace public et privé.

**Isadora PICARD** est architecte DE formée à l'ENSASE. Elle est actuellement inscrite dans un parcours doctoral à l'ED 3LA et mène ses recherches au sein du laboratoire ECLLA, Université Jean Monnet, sous la direction de Silvana Segapeli et Manuel Bello Marcano. Sa thèse porte sur les espaces ignorés comme matière à projet. En parallèle, elle développe une pratique d'architecte en agence en tant que cheffe de projet.

**Laurence RAVOUX** est graphiste, architecte de formation et maîtresse de conférences en arts et techniques de la représentation à l'ENSASE. Son travail interroge la lisibilité et s'intéresse à la question formelle de l'organisation des idées et à l'émergence de significations nouvelles par les interactions visuelles. Dans ses recherches, la mise en forme est envisagée comme dispositif capable d'établir des relations visibles ou invisibles, entre les mots, entre les lignes, entre les textes et les images, entre auteur·ice et lecteur·ice, espace et usager·ère.

**David ROBIN** est architecte et maître de conférences à l'ENSA de Clermont-Ferrand (TPCAU-Techniques et pratiques de la conception architecturale et urbaine) où il enseigne le projet architectural et urbain en Licence et au sein du Master EVAN - Entre Ville Architecture et Nature. Membre permanent de l'UMR Ressources (Université Clermont Auvergne), ses recherches portent sur les liens et réciprocitys entre les dynamiques métropolitaines et les mutations en cours dans les territoires ruraux. Il est coresponsable scientifique du Réseau scientifique et pédagogique en architecture (RSPA) « Perspectives rurales ».

**Sarah VANUXEM** est maîtresse de conférences à l'Université Côte d'Azur. Après des études de droit et de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'École des hautes études en sciences sociales, Sarah Vanuxem a soutenu une thèse intitulée « Des choses saisies par la propriété ». Elle est actuellement en délégation à l'Agence française de développement et a été pensionnaire de la Villa Médicis pour l'année en 2022-2023. Ses recherches se situent à la croisée du droit des biens et du droit de l'environnement, avec des incursions en philosophie environnementale, en anthropologie de la nature et en histoire du droit.

**Thomas WOODING** est diplômé en philosophie. Après une pratique d'enseignant de philosophie en milieu carcéral, il s'est engagé dans un parcours de

chercheur indépendant singulier, non académique, qui porte sur les humanités environnementales et l'agriculture, et plus particulièrement sur une analyse du travail agricole à partir des relations concrètes entre agriculteurs et plantes cultivées, en faisant l'hypothèse que ces dernières sont des actrices peu reconnues dans la définition du « bien travailler ». Sa recherche actuelle s'appuie en partie sur la culture d'un jardin maraîcher où il expérimente depuis plusieurs années une écologie de l'intime et du nourricier.

**Xavier WRONA** est maître de conférence à l'ENSASE où il porte l'enseignement de projet « Architecture in a World on Fire ». Il est titulaire d'un doctorat en Architecture esthétique histoire et théorie des arts de l'École Normale Supérieure de Paris sous la direction de Pierre Caye intitulé : Architecture et savoir une économie générale du savoir architectural par-delà la production de bâti de Vitruve à nos jours. Il est cofondateur d'*Après la révolution* une association travaillant à l'application de la pensée architecturale à d'autres objets que la production de bâti. Il a créé l'agence Est-ce ainsi (2006-2017) une structure travaillant à recentrer la pratique architecturale sur ses conséquences politiques et sa participation à une transformation de la vie collective. En 2010 l'agence Est-ce ainsi est lauréate de Albums des jeunes architectes et paysagistes du ministère de la Culture.

**Alexandre ZABALZA** est professeur de droit civil à l'Université de Bordeaux, ses recherches portent, depuis sa thèse : La Terre et le droit, Du droit civil à la philosophie du droit, sur les transformations contemporaines du rapport entre droit et nature. À la croisée de la philosophie du droit, du droit des biens et du droit de l'environnement, ses travaux interrogent les formes juridiques de transition autour de deux axes : les droits de la nature et ce qu'il nomme le « droit domestique ».

